



N<sup>o</sup> 151

Le 22 juin 1989

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures  
OTTAWA

23 1989  
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

## LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LE COMMERCE EXTERIEUR TIENT UNE RÉUNION TRIMESTRIELLE À ST. JOHN'S

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, s'est joint au Comité consultatif sur le commerce extérieur, formé de représentants du secteur privé, pour tenir aujourd'hui une réunion trimestrielle qui a lieu à St. John's, Terre-Neuve.

M. Crosbie a discuté avec les membres du CCCÉ de l'état actuel des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round menées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). En faisant référence aux récentes réunions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des ministres du commerce quadrilatéral, M. Crosbie a souligné l'engagement ferme pris par les pays du GATT de mener à bien l'Uruguay Round.

La réunion a en outre constitué une occasion d'examiner la stratégie commerciale d'ensemble du Canada d'après l'évolution des tendances commerciales. La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) a également été un important sujet de discussion.

Le groupe a également traité de rapports, à divers stades d'achèvement, rédigés par des groupes de travail du CCCÉ. Ces groupes sont chargés de présenter des rapports traitant des relations commerciales entre le Canada et l'Asie du Pacifique, des relations commerciales entre le Canada et l'Europe, de réformes institutionnelles, de subventions et de garanties, et propriété intellectuelle.

Le CCCÉ fait partie d'un ensemble consultatif sur le commerce qui comprend également 13 Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE). Le CCCÉ et les GCSCE ont été créés en réponse au souhait exprimé par le secteur privé de disposer d'une vaste structure officielle permettant un échange confidentiel d'informations et de conseils entre le gouvernement et le secteur privé sur les questions de commerce extérieur.